



Conseil économique et social

Distr. : Limitée
26 novembre 2010

Français
Original : Anglais

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique
Comité des technologies de l'information et de la communication

Deuxième session
Bangkok, 24-26 novembre 2010

Projet de rapport du Comité des technologies de l'information et de la communication sur sa deuxième session

Table des matières

| | Page |
|--|------|
| I. Questions appelant des décisions de la Commission ou portées à son attention ... | 2 |
| II. Compte rendu des travaux | 5 |
| A. Les applications mobiles en Asie et dans le Pacifique..... | 5 |
| B. Le développement du large bande en Asie et dans le Pacifique | 7 |
| C. Renforcement des capacités régionales et tour d’horizon des technologies de l’information et de la communication au service du développement | 9 |
| D. Les technologies de l’information et de la communication au service de la réduction des risques de catastrophe | 10 |
| E. La coopération régionale en matière de technologies de l’information et de la communication au service du développement et de la réduction des risques de catastrophe | 12 |
| F. Examen de l’orientation future du programme | 13 |
| G. Examen des projets de résolution à soumettre à la Commission à sa soixante-septième session | 14 |
| H. Date, lieu et ordre du jour provisoire de la troisième session du Comité .. | 14 |
| I. Questions diverses | 14 |
| J. Adoption du rapport..... | 14 |
| III. Organisation..... | 14 |
| A. Ouverture, durée et organisation de la session..... | 14 |
| B. Participation | 15 |
| C. Élection du bureau | 16 |
| D. Ordre du jour..... | 16 |
| Annexe. | |
| Liste des documents | 18 |

I. Questions appelant des décisions de la Commission ou portées à son attention

1. Le Comité a souligné l’importance des TIC en tant que moyen d’action fondamental pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement et des cibles du Sommet mondial sur la société de l’information, pour la mise en œuvre du Cadre d’action de Hyogo et pour la promotion des efforts de développement économique et de réduction de la pauvreté dans l’ensemble des secteurs et des économies de l’Asie et du Pacifique.

2. Le Comité a souligné le rôle important des technologies du large bande pour le développement socioéconomique de la région tout en reconnaissant la nécessité de réduire l’écart numérique émergent dans l’accès au large bande.

3. Rappelant les recommandations de sa première session, le Comité a fait part de son appui pour les activités du secrétariat axées sur la réalisation des objectifs du Sommet mondial sur la société de l'information dans les pays membres et membres associés, et il a prié le secrétariat de continuer à faciliter la coopération régionale pour la réalisation de ces objectifs, notamment en ce qui concerne les applications mobiles et le développement du large bande et eu égard à la nécessité de réduire les coûts et les prix et d'accroître la qualité de l'accès.

4. Le Comité a prié le secrétariat de poursuivre ses activités d'analyse et de recherche sur les politiques et la réglementation des TIC en s'attachant particulièrement aux problèmes des pays sans littoral et des pays insulaires en développement.

5. Le Comité a demandé que les initiatives dans le domaine des TIC n'aient pas seulement pour objet de renforcer la connectivité économique régionale mais visent aussi à faire participer la vaste zone des économies insulaires du Pacifique, jusque là isolée par la géographie, au dynamisme caractéristique du reste de l'Asie, et il a souligné que la connectivité dans le Pacifique était essentielle pour mieux relier l'Asie et le Pacifique dans le véritable esprit du mandat de coopération régionale de la CESAP. À cet égard, le Comité a prié le secrétariat de travailler en étroite partenariat avec le secrétariat de la Communauté du Pacifique, la Pacific Island Telecommunication Association et l'Union internationale des télécommunications dans les domaines du développement et de la réduction des risques de catastrophe.

6. Le Comité a relevé l'importance de la coopération régionale pour développer la connectivité par le large bande en Asie et dans le Pacifique et a souligné la nécessité de traiter à l'avenir les problèmes de disponibilité, d'abordabilité, de fiabilité et de redondance. À cet égard, il a noté un certain nombre de propositions pour la création de réseaux large bande aux niveaux régional et national, y compris la possibilité d'associer le large bande à la construction de routes et de voies ferrées et de faire appel aux technologies de maillage. Il a noté également d'autres modalités intéressantes du point de vue coût pour le développement des réseaux large bande, notamment le déploiement de câbles de fibre optique le long des lignes de transport de l'énergie électrique.

7. Le Comité a noté l'importance du système de banque mobile et les possibilités qu'offrent les taux élevés de pénétration du téléphone mobile pour faciliter les envois internationaux de fonds des travailleurs migrants, et il a prié le secrétariat d'étudier plus avant la question, dans le cadre général d'une feuille de route pour un environnement favorable en matière de TIC dans la région, tout en tenant compte des conditions particulières à chaque pays et de la réalisation des OMD. À cet égard, le Comité a également noté que le partage de connaissances, d'expertise et de pratiques performantes, et la coopération étaient une nécessité entre les États membres de la CESAP.

8. Les membres du Comité se sont accordés à reconnaître que la cybersécurité et les cybermenaces continuent d'être préoccupantes face à une utilisation croissante des instruments utilisant les TIC, en particulier l'Internet, le large bande et les communications mobiles pour les transactions commerciales, l'administration en ligne et d'autres applications, et il a recommandé que la coopération régionale s'intensifie pour affronter ces problèmes.

9. Le Comité a noté avec inquiétude que les membres et membres associés se heurtent à divers problèmes dans l'utilisation des TIC pour le développement et la réduction des risques de catastrophe, notamment l'absence de lois réglementant les télécommunications, le manque de ressources humaines (renforcement des capacités), la fourniture de services sur protocole Internet, l'infrastructure de réseau au protocole Internet, la cybersécurité, la gouvernance Internet et la disponibilité et la création de contenus localisés. À cet égard, le Comité a mis l'accent sur les besoins à long terme en matière de valorisation des ressources humaines grâce à une coopération régionale accrue.

10. Le Comité a noté avec satisfaction les progrès et réalisations obtenus pendant la période 2008-2010 par le Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement (CAPFTIC/CESAP), qui s'employait à renforcer les capacités humaines et institutionnelles des membres et membres associés de la CESAP pour l'utilisation des TIC aux fins de leur développement socioéconomique. Le Comité a appuyé les initiatives prises par le Centre pour mener à bien son programme de renforcement des capacités dans quatre grands domaines programmatiques à savoir faire fonction de mécanisme multilatéral de coopération, formation et ateliers, partage de connaissances et des résultats de la recherche, et services consultatifs. Son programme phare intitulé Académie pour l'initiation aux TIC des responsables publics (Académie) avait été élaboré selon un processus inclusif et participatif et avait été lancé dans 17 pays, en étroite association avec des partenaires nationaux et sous-régionaux.

11. Considérant que les pays de la région étaient sujets à différents types de catastrophe, le Comité a prié le secrétariat d'élaborer des directives sur l'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour la réduction des catastrophes, et en particulier l'alerte rapide pour les différents types de catastrophe.

12. Le Comité a recommandé que les membres et les membres associés de la Commission renforcent leur coopération pour le développement et l'utilisation des TIC, y compris les techniques spatiales et leurs applications, en vue d'atteindre les objectifs du Sommet mondial sur la société de l'information et ceux du Millénaire pour le développement (OMD) et de relever les défis auxquels était confrontée la région dans les domaines socioéconomique et technologique.

13. Le Comité a exprimé son ferme appui pour le lancement et l'expansion du portail Asie-Pacifique pour la réduction des risques de catastrophe et le développement et s'est félicité du partenariat que le secrétariat entretenait notamment avec Microsoft, le PNUD, le Centre asiatique de préparation aux catastrophes et la Stratégie internationale de prévention des catastrophes.

14. Le Comité a accueilli avec satisfaction la création, en septembre 2010, du Mécanisme de coopération régionale pour le suivi des catastrophes et l'alerte rapide, en particulier les sécheresses (le Mécanisme) dans le cadre du Programme régional pour les applications des techniques spatiales au développement écologiquement rationnel et durable. Il comptait que le mécanisme continuerait à se développer de manière à couvrir d'autres grands risques auxquels la région était sujette.

15. Le Comité s'est félicité de l'appui soutenu apporté par les États membres, en particulier le Bangladesh, la Chine, la Fédération de Russie, l'Inde, l'Indonésie, le Japon, le Pakistan, la République de Corée, le Sri Lanka et la Thaïlande, à la coopération régionale pour les applications des TIC à la réduction des risques de catastrophe, ainsi que de l'appui technique de fond allant aux mécanismes de coopération régionale pertinents. Plus précisément, le Comité s'est vivement félicité de l'offre de la Chine de continuer à appuyer le Mécanisme, de l'offre du Japon de poursuivre son aide, en l'intensifiant si besoin était, pour Sentinel Asia, et de l'offre de la Fédération de Russie de fournir des services aux pays membres de la CESAP par l'intermédiaire de ses satellites de géolocalisation et de navigation (Système mondial de satellite de navigation GLONASS).

16. Le Comité a fait bon accueil à l'offre de Sri Lanka d'accueillir la troisième session du Comité dans la première partie de novembre 2012 à Colombo. Il s'est félicité des plans du Japon, de la Mongolie et de la Thaïlande d'organiser, en coopération avec le secrétariat, des réunions internationales sur l'utilisation des TIC pour le développement ou la réduction des risques de catastrophe.

17. Compte tenu des besoins actuels de la région en développement des capacités dans le domaine des TIC au service du développement, le Comité a prié le CAPFTIC de continuer à dispenser ses formations en collaboration avec les États membres, d'aider ceux-ci à intégrer les enseignements de l'Académie dans leurs programmes nationaux de développement des capacités, et de promouvoir son nouveau projet visant à renforcer la formation sur l'application des TIC au développement dans les établissements d'enseignement supérieur. Le CAPFTIC a également été invité à contribuer à l'élaboration de normes régionales sur les e-compétences et de programmes de formation à l'utilisation des TIC au service du développement destinés aux collectivités.

II. Contre-rendu des travaux

A. Les applications mobiles en Asie et dans le Pacifique

18. Le Comité s'est félicité de la note d'information intitulée «Mobile applications in Asia and the Pacific» (E/ESCAP/CICT(2)/INF/4), ainsi que des utiles délibérations d'un groupe d'experts et de hauts fonctionnaires des pays membres et membres associés de la CESAP. Ce groupe, auquel participaient le professeur Kaili Kan, de l'Université des postes et télécommunications de Beijing, M. Iwan Krisnadi, Commissaire du Service de réglementation des télécommunications de l'Indonésie et M. Sameer Sharma, Conseiller principal de l'Union internationale des télécommunications ont examiné les tendances et l'évolution de l'accès au réseau et aux applications mobiles en Asie et dans le Pacifique, ainsi que leur impact sur la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), des cibles du Sommet mondial sur la société de l'information ainsi que du Cadre d'action de Hyogo pour un développement socioéconomique inclusif et durable. Compte tenu des besoins actuels de la région en développement des capacités dans le domaine des TIC au service du développement, le Comité a prié le CAPFTIC de continuer à dispenser ses formations en collaboration avec les États membres, d'aider ceux-ci à dispenser ses formations en collaboration avec les États membres, d'aider ceux-ci à intégrer les enseignements de l'Académie dans leurs programmes nationaux de développement des capacités, et de promouvoir son nouveau projet visant à

renforcer la formation sur l'application des TIC au développement dans les établissements d'enseignement supérieur. Le CAPFTIC a également été invité à contribuer à l'élaboration de normes régionales sur les e-compétences et de programmes de formation à l'utilisation des TIC au service du développement destinés aux collectivités.

19. Le Comité a noté les nouvelles applications du mobile notamment dans les domaines de la banque, des paiements et envois de fonds, ainsi que leurs applications dans le domaine de la santé pour la sensibilisation aux problèmes de santé publique, le suivi des patients et la collecte de données sur la santé, applications qui offraient un potentiel pour démarginaliser les pauvres et accélérer un développement inclusif. On a noté également les possibilités d'applications du mobile pour développer la fourniture de services publics dans les secteurs de l'éducation et de l'emploi.

20. Le Comité a pris note de l'impact considérable du commerce électronique dans les régions rurales; ainsi, dans un village chinois, le commerce électronique avait permis de commercialiser les produits locaux, d'accroître les revenus, d'améliorer les salaires, de créer de l'emploi, et de renforcer le tissu social. Le Comité a noté également la croissance fantastique du nombre des abonnements au téléphone mobile dans les pays en développement tels que l'Indonésie, où l'on comptait maintenant plus de 160 millions d'abonnées. Il a noté en outre que l'Indonésie prévoyait d'utiliser des fonds de l'Obligation de service universel pour étendre l'infrastructure TIC aux régions rurales.

21. Le Comité a noté que pour atteindre les objectifs du Sommet mondial sur la Société de l'information, il était important de développer à la fois les applications mobiles et l'infrastructure de fibre optique à large bande. On a souligné qu'il convenait d'aligner les priorités sur le Plan d'action du Sommet mondial qui énonçait les mesures à prendre pour édifier une information inclusive.

22. Le Comité a pris note de diverses initiatives de l'UIT et de la création récente par cette organisation d'une base données pour le suivi du Sommet mondial ainsi que de Lab SMSI, espace de communication pour le partage des résultats de la recherche et des programmes en cours, d'études de cas et de nouvelles applications telles que les projets de santé exploitant les technologies mobiles devant être mis en œuvre au Népal en 2011. Il a noté la nécessité de centrer l'attention sur les stratégies électroniques, telles que l'administration en ligne, la cybersanté, la cyberéducation et la fourniture d'incitation telles que des déductions fiscales pour encourager l'investissement privé et promouvoir un partage de recettes qui susciterait la compétition et pourrait stimuler encore les applications des technologies mobiles.

23. Le Comité s'est déclaré d'avis que l'application du mobile devrait être adaptée à la situation des pays de l'Asie et du Pacifique, dans lesquels un grand nombre d'utilisateurs sont des pauvres des régions rurales, qui utilisent des téléphones mobiles de type simple et sont analphabètes. Il a noté en outre qu'il était nécessaire de tenir compte des besoins locaux, tels que la langue et de prévoir des moyens d'utilisation tels que graphiques et symboles dans l'élaboration des contenus afin de répondre aux besoins des pauvres et d'autres groupes vulnérables tels que les handicapés.

24. Le Comité a noté que certains pays de la région étaient en train d'introduire à l'échelon national des solutions telles que l'administration sans fil, et les paiements et l'argent mobiles. Il a pris note en outre des mesures prises pour créer des portails de paiement électronique pouvant traiter les paiements mobiles, ainsi que de l'élaboration de politiques et directives nationales d'appui en collaboration avec le secteur privé, y compris des institutions financières réputées s'employant à promouvoir des solutions bancaires mobiles.

25. Le Comité a estimé qu'il importait d'étudier les questions de sûreté et de sécurité liées aux applications mobiles. Il a souligné aussi l'importance d'un renforcement des mesures de cybersécurité et de l'établissement de politiques et textes législatifs pour protéger les consommateurs, en particulier les pauvres, contre des formes possibles d'exploitation. Des réglementations devront être mises au point en collaboration avec les responsables de secteurs tels que les finances et la santé afin de traiter les questions concernant par exemple les transferts de fonds à des fins illégales.

B. Le développement du large bande en Asie et dans le Pacifique

26. Le Comité était saisi d'un document d'information intitulé « Le développement du large bande en Asie et dans le Pacifique » (E/ESCAP/CICT(2)/INF/5), dans lequel étaient décrits le développement des réseaux à large bande dans la région et les perspectives émergentes que ceux-ci offrent pour le développement socioéconomique inclusif et durable, ainsi que les défis à relever à cet égard. Le Comité a salué l'utilité et la pertinence du débat qui a suivi, au cours duquel sont intervenus les experts suivants : M. Yeong-ro Lee, chercheur de l'Agence nationale pour la société de l'information de la République de Corée, M. Prasert Aphiphunya, Secrétaire général adjoint de la Commission nationale des télécommunications (NTC) de Thaïlande, M. Rohan Samarajiva, Président et Directeur général de LIRNEasia et M. Siaso Ofaki Sovaleni, Coordonnateur des activités de sensibilisation aux TIC, Secrétariat de la Communauté du Pacifique.

27. Le Comité a constaté que les prix des liaisons de raccordement à la ligne principale étaient beaucoup plus élevés en Asie que dans les autres régions du monde, notamment en Amérique et en Europe, et qu'un plus grand nombre de voies de communication étaient nécessaires, pour les liaisons aussi bien sous-marines que terrestres. La multiplication des voies permettrait d'accroître la redondance et donc de renforcer la protection contre les catastrophes, qui avaient provoqué nombre d'interruptions dans la connexion à l'Internet au cours des quelques dix dernières années.

28. Le Comité a pris note des récentes initiatives prises par la République de Corée, sur le plan des politiques générales et de la réglementation, pour favoriser le développement du large bande, en particulier son projet d'étendre le réseau de sorte qu'il couvre 99 % des zones rurales d'ici 2014 et d'offrir un accès gratuit à l'Internet haut débit à toutes les écoles, ainsi que les mesures gouvernementales visant à assurer des moyens de subsistance durables aux communautés locales.

29. Le Comité a relevé l'importance accordée aux besoins des États insulaires en développement du Pacifique dans le domaine des technologies de l'information et de la communication, et a pris note également des efforts concertés engagés par les pays de la sous-région pour mettre au point le Cadre d'action sur les TIC au service du développement dans le Pacifique, approuvé en

juin 2010 lors d'une réunion ministérielle régionale sur les TIC. Le Comité a constaté que plusieurs pays du Pacifique n'avaient pas de politique ni de réglementation sur les TIC, et qu'ils avaient besoin d'être aidés par les organisations internationales. À ce propos, le Comité a été informé de la nécessité, pour les diverses organisations internationales et régionales offrant leur soutien, d'harmoniser les initiatives d'appui à l'exécution du Cadre d'action. Il s'est félicité que le secrétariat ait débattu avec le Secrétariat de la Communauté du Pacifique et avec l'Association océanienne des télécommunications des possibilités d'utiliser les ressources satellitaires asiatiques pour favoriser la connectivité dans le Pacifique.

30. Le Comité a pris note des diverses initiatives menées en Thaïlande pour développer les réseaux à large bande, notamment la mise au point du « Telecom Business Master Plan », dont la mise en œuvre est prévue en 2011, qui vise à créer un environnement propice à la concurrence libre et équitable et à encourager les opérateurs de télécommunications à étendre les réseaux fédérateurs afin d'améliorer la redondance.

31. Le Comité était d'avis qu'il fallait veiller à faire correspondre davantage l'offre et la demande dans le développement des réseaux à large bande et l'accès aux mêmes. En particulier, il a insisté sur la nécessité de développer les contenus locaux et les applications afin de susciter une demande pour l'extension des réseaux, et de rendre les services plus fiables et plus abordables. Il a souligné également l'importance d'introduire des politiques, des réglementations et des cadres de partenariat public-privé qui permettent au secteur privé de stimuler la croissance du haut débit. D'autres solutions examinées étaient notamment le partage des infrastructures entre opérateurs, et l'introduction de réglementations et législations favorables permettant une concurrence juste et un accès équitable aux réseaux à large bande, de façon à réduire les coûts fixes d'investissement – élevés – du développement du large bande. Le Comité a noté qu'une mesure économique possible pour étendre la connexion au haut débit consistait à adopter l'accès fixe sans fil et le WiMAX en version fixe, mais qu'il était alors nécessaire que le marché détermine les normes technologiques. Il a relevé que le recours aux technologies du haut débit sans fil serait la future tendance dominante du déploiement du large bande.

32. Le Comité a souligné la nécessité d'accroître les capacités humaines en matière de technologies de l'information et de la communication, et notamment d'améliorer les compétences au niveau des communautés et dans les écoles. Il a salué le rôle joué par le Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement (CAPFTIC) dans le renforcement des capacités des fonctionnaires et des jeunes dans ce domaine.

33. Le secrétariat a été invité à aider les États membres, en collaboration avec les organisations concernées du système des Nations Unies, les organisations régionales et les autres parties prenantes, à mettre au point des directives pour faciliter le développement des infrastructures, le déploiement des réseaux à large bande et la transition de l'administration en ligne vers l'administration par téléphonie mobile.

C. Renforcement des capacités régionales et tour d'horizon des technologies de l'information et de la communication au service du développement

34. Le Comité était saisi d'un document intitulé « Rapport du Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement sur ses activités durant la période 2008-2010 » (E/ESCAP/CICT(2)/1).

35. Le Comité a noté qu'avec le soutien des États membres le programme de l'Académie du Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement (CAPFTIC) avait été localisé et personnalisé de façon à être adapté aux contextes locaux, et institutionnalisé dans le cadre national de renforcement des capacités de nombreux pays. En outre, le CAPFTIC avait produit et diffusé un certain nombre d'outils de recherche sur le développement des capacités dans le domaine des TIC au service du développement, et facilité le partage des connaissances en mettant à la disposition des États membres deux forums - en ligne et hors ligne - où échanger des informations sur les pratiques performantes.

36. Le Comité a salué les activités du CAPFTIC ainsi que les contributions de son directeur et de l'ensemble du personnel. Il s'est déclaré très favorable aux programmes de développement des capacités dans le domaine des TIC au service du développement mis en œuvre par le Centre, grâce auxquels les gouvernements étaient ensuite à même de proposer des programmes similaires au niveau national, et favorisaient également l'échange d'informations. Certains pays ont indiqué qu'ils avaient lancé des activités de suivi du programme de formation de l'Académie, consistant par exemple à organiser des ateliers de l'Académie supplémentaires ou à faire traduire le contenu des cours en langues locales.

37. Le Comité était saisi également du document intitulé « Examen des progrès accomplis dans la mise en œuvre des résultats du Sommet mondial sur la société de l'information en Asie et dans le Pacifique » (E/ESCAP/CICT(2)/2). Il a accueilli avec satisfaction les informations utiles qui y figuraient.

38. Le Comité a pris note des initiatives nationales et régionales qui étaient en cours d'exécution ou prévues par les pays membres et membres associés de la CESAP pour améliorer la connectivité. Il a ainsi relevé que la Mongolie projetait d'étendre son réseau à fibre optique à l'ensemble des provinces et villages dans les deux prochaines années et qu'elle mettait en œuvre un programme de développement des services accessibles par les réseaux à large bande, notamment l'enseignement en ligne et la télémédecine. La Fédération de Russie, compte tenu de l'étendue de son territoire, avait décidé d'élargir en priorité la couverture des TIC et de promouvoir l'Internet haut débit pour favoriser le développement socioéconomique. Le Bangladesh avait entrepris de créer des réseaux de données numériques et d'étendre le réseau terrestre de câbles à fibre optique qui avait permis de connecter la plupart des villes, entraînant une augmentation de la télédensité de 0,4 % en 1997 à 30 % en 2010 et une multiplication comparable des perspectives d'emploi et d'activité commerciale, en particulier pour les femmes, ce qui favorisait la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement. Le Comité a pris note également d'autres initiatives mises en œuvre par le Bangladesh, comme la création du High-Tech Park et du Software Park, pour promouvoir le secteur des TIC.

39. Le Comité a pris note en outre de diverses initiatives mises en œuvre par les membres et membres associés en vue de développer les applications des TIC. La Fédération de Russie prévoyait par exemple de garantir à toute sa population, d'ici à 2020, l'accès sur un pied d'égalité aux services liés aux TIC, tandis que le Népal avait lancé un vaste projet en faveur de l'administration en ligne, pour lequel il avait sollicité l'aide du Secrétariat.

40. Le Comité a accueilli avec satisfaction les informations communiquées par la Fédération de Russie sur son système national de géolocalisation par satellite (GLONASS) et les services que celui-ci pouvait fournir aux membres et membres associés de la CESAP.

41. Le représentant de la Banque mondiale a informé le Comité des récentes initiatives de cette institution, dont la prochaine création à Suva (Îles Fidji) d'un centre régional pour le Pacifique de documentation et de réglementation en matière de télécommunications, et un projet de pose de câbles sous-marins dans le Pacifique. Il a également évoqué les possibilités de collaboration avec la CESAP et d'autres organismes internationaux en vue d'aider les pays du Pacifique à développer le secteur des télécommunications. Le Comité a pris note de l'invitation de la Banque mondiale visant à entreprendre conjointement une étude des lacunes dans la connectivité par câble des autres sous-régions et des possibilités de développement à cet égard.

42. Le représentant de l'Organisation des ministres de l'éducation de l'Asie du Sud-Est (SEAMEO) a informé le Comité que cette instance avait établi un rapport sur l'intégration des TIC dans les écoles d'Asie du Sud, particulièrement pertinent au regard des cibles 2 et 7 du Sommet mondial sur la société de l'information.

43. Le Comité a pris note des vues exprimées par le représentant de l'Organisation de l'aviation civile internationale sur le rôle important de l'aviation dans les interventions en cas de catastrophe naturelle et de situation de crise, ainsi que dans les activités de relèvement subséquentes, et notamment sur l'importance des communications aéronautiques par réseau fixe et mobile pour rétablir le fonctionnement des aéroports et le contrôle du trafic aérien. Le représentant a indiqué que les États contractants de l'organisation dans la région Asie-Pacifique fourniraient les données nécessaires à l'élaboration d'un catalogue des moyens et services disponibles, ce qui permettrait de mieux coordonner leur utilisation. Les États ont été encouragés à prévoir des procédures fondées sur la géolocalisation par satellite dans le cadre des programmes de préparation en prévision des catastrophes. L'Organisation de l'aviation civile internationale a offert son aide pour les opérations conjointes de rétablissement des TIC après une catastrophe.

D. Les technologies de l'information et de la communication au service de la réduction des risques de catastrophe

44. Le Comité était saisi de trois documents intitulés « Rôle des technologies de l'information et de la communication dans l'application du Cadre d'action de Hyogo » (E/ESCAP/CICT(2)/3), « Efforts concertés pour améliorer les capacités régionales de communication en matière de catastrophe » (E/ESCAP/CICT(2)/4) et « Portail Asie-Pacifique sur la réduction des risques de catastrophe et le développement: phase 1 » (E/ESCAP/CICT(2)/INF/7).

45. Le Comité a assuré le secrétariat qu'il continuerait d'appuyer ses efforts de promotion de l'utilisation des TIC, notamment les applications spatiales, pour réduire les risques de catastrophe, et l'a prié d'aider en priorité les membres et les membres associés à appliquer le Cadre d'action de Hyogo en faisant bon usage des outils offerts par les TIC.

46. Le Comité s'est félicité du lancement du Portail Asie-Pacifique sur la réduction des risques de catastrophe et le développement, qui permettrait aux pays de partager des données d'expérience et des connaissances précieuses sur la gestion des catastrophes, et a encouragé les membres et les membres associés à fournir les informations nécessaires à son fonctionnement.

47. Le Comité a reconnu l'importance cruciale de la capacité de communication pour garantir des interventions rapides et efficaces en cas de catastrophe majeure, et a encouragé le secrétariat à collaborer étroitement avec le groupe de travail régional interinstitutions sur les TIC, le Comité de la réduction des risques de catastrophe et le secteur privé en vue de procéder à une analyse plus détaillée de la capacité régionale à communiquer en cas de catastrophe, notamment en ce qui concernait le contrôle du trafic aérien et la transmission d'informations.

48. Le Comité a partagé avec les États membres des informations sur l'utilisation efficace des outils d'information, de communication et de technologie spatiale dans la gestion des catastrophes, ainsi que sur les récentes modalités institutionnelles mises en place au niveau national pour l'utilisation pratique de ces outils.

49. La délégation pakistanaise a loué les efforts déployés par le secrétariat de la CESAP à la suite des inondations catastrophiques qui s'étaient produites dans le pays, ainsi que la visite de la Secrétaire exécutive de la CESAP à Islamabad, qui avait contribué à renforcer la coopération entre les organismes des Nations Unies et le Gouvernement. La délégation était d'avis que les applications spatiales avaient considérablement facilité les interventions, et des vies avaient été sauvées grâce aux opérations efficaces de sauvetage, d'évacuation, de secours et de relèvement. Le Comité a accueilli avec satisfaction l'offre de la délégation de partager son expérience dans l'utilisation des applications spatiales pour améliorer l'alerte précoce et les interventions face aux inondations.

50. Le Comité a accueilli avec satisfaction les efforts du Japon pour lancer l'initiative Sentinel-Asia, en partenariat avec le secrétariat de la CESAP, en vue de promouvoir l'utilisation des applications spatiales dans la gestion des catastrophes, et s'est félicité également de sa proposition de partager son système intégré d'analyse des crues et d'exploitation des données sur les précipitations obtenues par satellite, afin d'améliorer l'efficacité de l'alerte précoce en cas d'inondation.

51. Le Comité a accueilli avec satisfaction la proposition de la délégation de la Fédération de Russie de partager son expérience dans l'utilisation des images satellite, de la téléphone mobile et d'autres moyens de communication d'urgence à l'appui des interventions en cas de catastrophes telles que sécheresse et incendies de forêt, ainsi que sa proposition de faire profiter les autres pays de son satellite.

E. La coopération régionale en matière de technologies de l'information et de la communication au service du développement et de la réduction des risques de catastrophe

52. Le Comité était saisi du document intitulé « Background information on the VIP forum on Information and Communications Technology for Development and Disaster Risk Reduction » (E/ESCAP/CICT(2)/INF/6).

53. Le Comité a tiré le plus grand profit d'une discussion entre les personnalités invitées, à savoir S.E. M. Meas Po, Sous-secrétaire d'État, Ministère cambodgien des postes et des télécommunications, M. S. R. Rao, Secrétaire additionnel, Ministère indien de l'information, M. Tomohiro Ishibashi, Directeur, Weathernews Inc. Global Center (Tokyo), et M. Ivan Fong, Président, Association océanienne des télécommunications [Pacific Islands Telecommunications Association (PITA)]. Le Comité s'est félicité de la pertinence du débat.

54. Le Comité a pris note de l'effort mené par le Cambodge pour promouvoir l'action politique et réglementaire en faveur du développement des TIC et des télécommunications, en tenant compte des difficultés de ce pays en matière de valorisation des ressources humaines, de convergence IP, de sécurité, de gouvernance de l'Internet, de préparation et de contenu du réseau, de manque de ressources financières et humaines du côté des pouvoirs publics, et quant au besoin de lois supplémentaires pour faire des TIC une véritable force motrice.

55. Le Comité s'est beaucoup intéressé au système très révolutionnaire de gestion de la collecte des données météorologiques utilisés par le Centre mondial de Weathernews. Ce service comprenait 220 000 fournisseurs de données travaillant dans 35 bureaux répartis dans 16 pays, recevait des rapports locaux sur la couverture nuageuse et atteignait un taux d'exactitude de pas moins de 90 % dans ces prévisions. En conséquence, le Service a connu un rapide essor commercial depuis ses débuts en 1986.

56. Le Comité a souhaité qu'on accorde davantage d'attention au suivi et au calcul des masses nuageuses, aux TIC vertes, aux initiatives régionales et sous-régionales, et une approche pluridisciplinaire de la réduction des risques de catastrophe, ainsi qu'une plateforme commune pour la collecte des données, et la prévision et la gestion des catastrophes.

57. Le Comité a noté qu'il importait d'être conscient des différences de mentalité chez les destinataires de données sur les catastrophes, et a été informé des problèmes que connaissent les États du Pacifique en matière d'accès à l'information et de cybersécurité. De nombreux pays du Pacifique n'avaient tout simplement pas de système TIC distinct pour la prévention des catastrophes à cause des ressources limitées du secteur public, et le secteur privé s'y heurtait à maintes difficultés du fait de l'application d'une réglementation souvent étrangère. L'Association océanienne des télécommunications (PITA) a informé le Comité que, quelque deux semaines auparavant, un nouveau système de communication en cas de catastrophe avait été mis en place, ainsi qu'un centre commun d'intervention en cas de catastrophe, fruit du partenariat entre la PITA, la CPS et l'université du Pacifique Sud.

58. Le Comité a assuré le secrétariat de son soutien pour les activités consistant à appliquer les TIC, notamment les applications spatiales en matière de réduction des risques de catastrophe, et a réaffirmé la nécessité d'accorder la priorité à la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo.

59. Le Comité a pris note d'une méthode utilisée par le secteur privé pour améliorer l'exactitude des prévisions de tempêtes à l'aide du réseau de téléphonie mobile. Le Comité a encouragé la promotion d'une telle méthode au moyen d'un partenariat public-privé.

60. Le Comité était d'avis que la notion de TIC au service du développement devrait être adoptée aussi bien au niveau national qu'au niveau communautaire, afin d'assurer des connexions sécurisées entre toutes les parties prenantes et promouvoir ainsi une durabilité à long terme.

61. La délégation chinoise a souligné l'importance de la coopération régionale et l'urgence qu'il y avait à promouvoir la coopération dans l'utilisation des TIC pour la réduction des risques de catastrophe dans une région qui connaissait la croissance économique la plus rapide au monde mais qui était aussi la plus sujette aux catastrophes. Elle a promis de continuer à soutenir le mécanisme récemment lancé en Chine.

62. La délégation indonésienne a demandé une aide pour la mise en service du Centre d'aide humanitaire de l'ASEAN. Elle a aussi appelé à la fourniture de formation et de ressources pour le renforcement des capacités de gestion de l'information, et d'une assistance technique pour exploiter les techniques de mesure des nuages dans les pays en développement de la région en vue de réduire les coûts et de promouvoir des TIC vertes.

63. Le délégation thaïlandaise a fait savoir au Comité que son Ministère des TIC organiserait un séminaire international sur les TIC au service de la réduction des risques de catastrophe, et a invité le secrétariat à apporter son concours et les pays membres à y participer activement. Ce séminaire réunirait des techniciens, des universitaires et des organismes concernés des Nations Unies, ainsi que les secteurs public et privé, et serait l'occasion de tirer les leçons des catastrophes passées et de procéder à un partage d'expérience.

64. La délégation népalaise a fait savoir au Comité que la coopération économique sous-régionale en Asie du Sud [South Asia Subregional Economic Cooperation (SASEC)] avait une composante TIC qui pouvait être un bon modèle de coopération régionale, et a proposé de fournir de plus amples détails. Elle a suggéré que la CESAP utilise davantage les méthodes participatives dans la promotion de la coopération régionale.

F. Examen de l'orientation future du programme

65. Le Comité était saisi d'un document d'information intitulé « Consideration of future programme focus » (E/ESCAP/CICT(2)/INF/8). Les membres du Comité ont exprimé leur appui au projet de Cadre stratégique pour l'exercice biennal 2012-2013 qui définissait les grandes orientations de l'action du secrétariat. Les délibérations et recommandations du Comité au titre des points précédents de l'ordre du jour serviraient de base à l'établissement du projet de programme de travail ayant trait aux TIC et à la réduction des risques de catastrophe.

66. Une délégation a souligné l'importance de la proposition de promouvoir une plate-forme de collaboration Asie-Pacifique pour les capacités de communication dans les situations d'urgence liées à des catastrophes, et estimait qu'il fallait que le secrétariat examine de façon plus détaillée la proposition, pour ce qui était notamment du lien avec les travaux du Comité de la réduction des risques de catastrophe.

G. Examen des projets de résolution à soumettre à la Commission à sa soixante-septième session

67. Aucun projet de résolution n'a été présenté.

H. Date, lieu et ordre du jour provisoire de la troisième session du Comité

68. La délégation de Sri Lanka a offert d'accueillir la troisième session du Comité, qui aurait lieu, sous réserve de confirmation, dans la première moitié de novembre 2012. La date et le lieu exacts de cette session seraient fixés en consultation avec le pays hôte.

I. Questions diverses

69. Aucune question n'a été soulevée au titre de ce point de l'ordre du jour.

J. Adoption du rapport

70. Le Comité a adopté le présent rapport le 26 novembre 2010.

III. Organisation de la réunion

A. Ouverture, durée et organisation de la session

71. Le Comité des technologies de l'information et de la communication a tenu sa deuxième session à Bangkok du 24 au 26 novembre 2010. Elle a été déclarée ouverte par M. Gongsak Yodmani, Conseiller du Ministre thaïlandais de la science et de la technologie, au nom du Ministre.

72. Dans son allocution de bienvenue, il a rappelé les effets dévastateurs des catastrophes naturelles dans toute la région, engageant les décideurs et les responsables politiques en matière de TIC à revoir leurs priorités et à tirer parti des riches ressources des technologies de l'information et de la communication comme d'un moyen pour accélérer un développement socioéconomique inclusif et durable. Faisant allusion aux débats d'experts, M. Yodmani s'est dit convaincu qu'un dialogue de cette nature était la plate-forme idéale pour examiner le programme régional d'action relatif aux TIC au service du développement, en particulier dans le domaine du développement du large bande et des applications mobiles, expliquant que les initiatives en matière de TIC renforceraient la connectivité économique régionale.

73. Il s'est réjoui de la création récente du mécanisme régional de coopération en matière d'exploitation des produits et des services d'informations d'origine spatiale pour le suivi et l'alerte rapide en matière de catastrophes liées à la sécheresse, déclarant que ce mécanisme serait renforcé pour s'étendre à

d'autres risques de grande ampleur auxquels la région était exposée. Il a expliqué que les enseignements tirés des catastrophes récentes mettaient en évidence l'importance des capacités de communication en cas de catastrophe. Il a exprimé son appui aux résultats du quatorzième Groupe de travail régional interinstitutions sur les TIC, dans lequel la CESAP, l'UIT et la TAP, en tant que coprésidents, ont convenu d'actions conjointes en faveur d'un dispositif régional pour les capacités de communication en cas de catastrophe.

74. Dans ses observations de clôture, il s'est félicité du partenariat entre la CESAP, Microsoft, la SIPC et le Centre asiatique de préparation aux catastrophes sur la création du Portail Asie-Pacifique sur la réduction des risques de catastrophe et le développement destiné à l'intégration transversale de la réduction des risques de catastrophe dans les politiques de développement. Il a demandé aux pays membres leur participation active et la mise en œuvre d'actions de coopération au niveau régional, tout en appelant le secrétariat à poursuivre son travail.

75. La Secrétaire exécutive de la CESAP, dans sa déclaration d'ouverture, a montré combien les TIC avaient manifestement accéléré le progrès économique, amélioré les performances des entreprises et augmenté les recettes en devises. Elle a noté qu'à mi-parcours de la mise en œuvre du Plan d'action du Sommet mondial sur la société de l'information de Genève (2005-2015), la région Asie-Pacifique avait accompli des progrès remarquables sur la voie de la réalisation des objectifs visés, notamment l'utilisation de téléphones mobiles reliant la moitié de la population de la région, les applications TIC et le développement des capacités. Toutefois, malgré toutes les avancées technologiques impressionnantes et l'engagement des grands acteurs de la région, on continuait d'observer une grande disparité d'accès aux TIC entre les membres et membres associés développés et en développement de la CESAP et entre les différentes communautés. D'autres actions seraient nécessaires pour traiter de quatre grands volets: les TIC pour la connectivité dans le Pacifique; les TIC pour la connectivité économique et sociale; les TIC pour la réduction des risques de catastrophe; et le renforcement des capacités et la formation en matière de TIC au service du développement. Le secrétariat mobiliserait les vastes ressources et capacités des technologies spatiales pour promouvoir la connectivité dans le Pacifique en coopération avec les organisations partenaires, notamment le Secrétariat de la Communauté du Pacifique (SCP) et l'Association des télécommunications des Îles du Pacifique afin d'élaborer des plans d'action concrets. Elle a informé le Comité qu'un projet était en cours sur l'utilisation des TIC en vue du renforcement de la connectivité sociale renforcée et qu'il s'appuyait en particulier sur les groupes socialement défavorisés comme les handicapés, les personnes âgées, les femmes et les enfants.

B. Participation

76. Les représentants des membres de la CESAP ci-après ont participé à la session: Arménie, Australie, Bangladesh, Bhoutan, Cambodge, Chine, Fédération de Russie, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Japon, Kazakhstan, Mongolie, Népal, Pakistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, République de Corée, République démocratique populaire lao, Sri Lanka, Tadjikistan et Thaïlande. Les représentants des États ci-après ont également participé à la session: République tchèque et Afrique du Sud.

77. Ont participé à la session les représentants des organismes et institutions spécialisées des Nations Unies et des organismes apparentés suivants: Banque mondiale, Bureau du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), Organisation mondiale de la santé (OMS), Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Société financière internationale (SFI) et Union internationale des télécommunications (UIT).

78. Étaient également représentés les organisations intergouvernementales ci-après: Association océanique des télécommunications, Organisation des ministres de l'éducation de l'Asie du Sud-Est (OMEASE), Secrétariat général de la Communauté du Pacifique (CPS), et Télécommunauté pour l'Asie et le Pacifique (TAP).

79. Des représentants d'autres organisations ont participé à la session: Agence nationale pour la société de l'information, Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FISCR), InternetSpeech, Inc., LIRNEasia, Microsoft Operations Pte. Ltd., Thaicom Public Company Limited, Université de Chulalongkorn, Université des Postes et Télécommunications de Pékin et Weathernews Inc.

C. Élection du bureau

80. Le Comité a élu M. Lalith Chandrakumar Weeratunga, Secrétaire du Président de Sri Lanka, Secrétariat de la Présidence (Colombo, Sri Lanka) président, S.E. M. Meas Po, Sous-secrétaire d'État au Ministère des postes et des télécommunications (Phnom Penh, Cambodge), S. R. Rao, Secrétaire général adjoint au Ministère des technologies de la communication et de l'information, Département de la technologie de l'information (New Delhi, Inde), M. Henao Iduhu, Secrétaire du Département de la communication et de l'information (Papouasie-Nouvelle-Guinée) vice-présidents et M. Manohar Bhattarai, Vice-président de la Commission de haut niveau sur les technologies de l'information (Katmandou, Népal) rapporteur.

D. Ordre du jour

81. Le Comité a adopté l'ordre du jour suivant:

1. Ouverture de la session.
2. Élection du bureau.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Les applications mobiles en Asie et dans le Pacifique.
5. Le développement du large bande en Asie et dans le Pacifique.
6. Renforcement des capacités régionales et tour d'horizon des technologies de l'information et de la communication au service du développement.

7. Les technologies de l'information et de la communication au service de la réduction des risques de catastrophe.
8. La coopération régionale en matière de technologies de l'information et de la communication au service du développement et de la réduction des risques de catastrophe.
9. Examen de l'orientation future du programme.
10. Examen des projets de résolution à soumettre à la Commission à sa soixante-septième session.
11. Date, lieu et ordre du jour provisoire de la troisième session du Comité.
12. Questions diverses.
13. Adoption du rapport du Comité sur sa deuxième session.

Annexe

Liste des documents

| <i>Cote</i> | <i>Titre</i> | <i>Point de l'ordre du jour</i> |
|---|--|---------------------------------|
| E/ESCAP/CICT(2)/L.1 | Ordre du jour provisoire annoté | 3 |
| E/ESCAP/CICT(2)/1 | Rapport du Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement sur ses activités durant la période 2008-2010 | 6 |
| E/ESCAP/CICT(2)/2 E/ESCAP/CICT(2)/2/Corr.1 (en anglais et en russe seulement) | Examen des progrès accomplis dans la mise en œuvre des résultats du Sommet mondial sur la société de l'information en Asie et dans le Pacifique | 6 |
| E/ESCAP/CICT(2)/3 | Rôle des technologies de l'information et de la communication dans l'application du Cadre d'action de Hyogo | 7 |
| E/ESCAP/CICT(2)/4 | Efforts concertés pour améliorer les capacités régionales de communication en matière de catastrophe | 7 |
| E/ESCAP/CICT(2)/INF/1 (en anglais seulement) | Information of participants | |
| E/ESCAP/CICT(2)/INF/2/Rev.1 (en anglais seulement) | Revised Provisional list of participants | 2 |
| E/ESCAP/CICT(2)/INF/3/Rev.1 | Revised Tentative programme | 1 |
| E/ESCAP/CICT(2)/INF/4 (en anglais seulement) | Mobile applications in Asia and the Pacific | 4 |
| E/ESCAP/CICT(2)/INF/5 (en anglais seulement) | Broadband development in Asia and the Pacific | 5 |
| E/ESCAP/CICT(2)/INF/6 (en anglais seulement) | Background information on the VIP forum on Information and Communications Technology for Development and Disaster Risk Reduction | 8 |
| E/ESCAP/CICT(2)/INF/7 (en anglais et en russe seulement) | Asia-Pacific Gateway on Disaster Risk Reduction and Development: Phase 1 | 7 |
| E/ESCAP/CICT(2)/INF/8 (en anglais seulement) | Future programme focus | 9 |